



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Clermont- Ferrand  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

<b>SESSION 2014</b>		<b>Code 50032314</b>	<b>PAGE 1/1</b>
<b>Examen :</b>	<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</b>		<b>Durée : 0h40</b>
<b>Spécialité :</b>	<b>OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE CINEMA</b>		<b>Coefficient : 3</b>
<b>Épreuve :</b>	<b>EP2 – CONDUITE D'UNE PROJECTION</b>		

## **SUJET A REMETTRE AUX CANDIDATS**

### **Conduite d'une projection (15 minutes)**

Vous devez assurer la projection en respectant une synchronisation entre :

- les différentes opérations de mise en marche ou mise à l'arrêt des appareillages
- les opérations de projection

Aucun élément de l'image ou du son des documents ne doit être amputé.

Vous devez:

- assurer la projection du programme
- contrôler le fonctionnement des équipements
- contrôler en cours de séance les conditions de projection
- arrêter le programme, le modifier et le remettre en route à la demande de l'examineur. (Le choix de la modification, du point d'arrêt du programme et de son re-démarrage est à l'appréciation de l'examineur)
- diffuser un contenu multimédia à la demande de l'examineur
- mettre hors exploitation « oralement » les équipements de projection

**Vous devez répondre à des questions orales (25 minutes)**